

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

Envoyé en préfecture le 30/05/2016

Reçu en préfecture le 30/05/2016

Affiché le

ID : 038-213802374-20160527-DEL_2016_28-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2016/28

L'an deux mil seize, le vingt-sept mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20 mai 2016

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : COING Jean-Pierre (Pouvoir à MICHEL Bernard), PINATEL François (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel

ACQUISITION D'UN BIEN
IMMOBILIER
Parcelle AB 703

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acheter le bien immobilier situé au centre du village, cadastré AB n° 703.

Cette acquisition permettrait d'améliorer l'aménagement du « centre bourg »

Le Conseil municipal, à 6 voix pour et 4 abstentions :

Vu l'accord des propriétaires,
Vu l'avis de France Domaines,

DECIDE d'acquérir la parcelle n° 703, section AB, d'une superficie de 65 m², au prix total de cinquante-cinq mille euros,

DIT que l'acte authentique sera établi par Maître BRUNET Sylvia, Notaire à BOURG D'OISANS (Isère), éventuellement assistée de Maître CARRON Dominique, Notaire à GRENOBLE (Isère),

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

